



LE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

RECRUTE PAR VOIE STATUTAIRE

(Liste d'aptitude, mutation, détachement ou exceptionnellement par voie contractuelle)

POUR SA DIRECTION DES ROUTES ET INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

SERVICE DES OUVRAGES D'ART

UN INGENIEUR - CHARGE D'ETUDE TUNNELS (h/f)

Contexte :

Le Service des ouvrages d'art est en charge de la surveillance et de l'entretien des ponts, des murs, des tunnels et de leurs équipements spécifiques ainsi que des dispositifs de protection contre les chutes de blocs.

Il a en charge les études de conception et le visa des plans pour les travaux de construction, d'élargissements, de réparation ou de mise en conformité d'ouvrages. Il intervient comme expert auprès d'autres services et directions du Conseil départemental.

Activités :

- ◆ Vous devrez concevoir des projets, de réparation et d'amélioration et de mise en sécurité des tunnels;
- ◆ Vous suivrez l'élaboration des dossiers de sécurité des tunnels existants sur le réseau routier départemental en liaison avec le service chargé des équipements électriques routiers et le centre information et de gestion du trafic;
- ◆ Vous établissez des dossiers d'avant-projet et des dossiers de consultation.
- ◆ Vous effectuerez le contrôle technique des plans d'exécution ;
- ◆ Vous assisterez les Subdivisions lors des travaux pour des phases complexes ;

Profil :

- ◆ Vous êtes diplômé en matière de génie civil ;
- ◆ Vous maîtrisez la conception technique des projets liés aux ouvrages d'art et la méthodologie de conduite de projet ;
- ◆ Vous êtes réactif et rigoureux ;
- ◆ Vous possédez une aisance relationnelle ;
- ◆ Vous avez le sens de l'organisation ;
- ◆ Vous disposez d'un esprit d'analyse et de synthèse.
- ◆ Vous avez le permis de conduire.

Poste à temps plein basé à Nice au centre administratif.

Déplacements fréquents sur le département

Rémunération et régime indemnitaire statutaires.

Si vous êtes intéressé(e), merci de faire parvenir votre dossier de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et dernier arrêté de promotion d'échelon) à :

Monsieur le Président du Département des Alpes Maritimes
Direction des ressources humaines
Service des parcours professionnels
B.P. 3007
06201 Nice Cedex 3

ou par e-mail à : recrutements@departement06.fr

Retrouvez nos annonces sur notre site www.departement06.fr